

20^e anniversaire de la Municipalité



En 2022, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine fête ses 20 ans. Vingt ans au coeur de l'action, au service des citoyens, au centre de grands projets.

Pour l'occasion, prenons le temps, chaque mois, de dresser un bilan pour souligner tout le travail accompli durant ces deux dernières décennies. Regardons derrière pour constater comment nous avons avancé, ensemble.

En septembre, on pose un regard sur le développement économique.

1998 Création des Centre locaux de développement (CLD)

C'est en 1998 que les Centre locaux de développement sont créés. Lors de la fusion municipale en 2002, c'est donc le CLD qui avait la responsabilité du développement économique de l'archipel.

2002 Adoption du premier Pacte rural

Le Pacte rural donne les moyens au CLD de promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations, favorise la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire, assure la pérennité des communautés rurales et permet de maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

2006 Adoption de la politique-cadre de développement touristique

Les Îles-de-la-Madeleine deviennent l'un des premiers territoires du Québec à se doter d'une politique destinée à tracer les contours d'un développement souhaitable en matière de tourisme. La politique-cadre de développement touristique a pour principal objectif d'assurer un développement touristique harmonieux en adéquation avec les particularités du territoire et les attentes de la population locale.

2015 Fermeture du CLD et transfert des compétences à la Municipalité

Avec le projet de loi 28, les compétences en matière de développement économique sont transférées à la Municipalité des Îles, qui se dote officiellement d'un service de développement économique ainsi que d'une équipe pour accompagner les entrepreneurs en 2016, après une année de transition.

2016 Adoption des politiques de financement

La Politique de soutien aux entreprises (PSE)

La Politique de soutien aux entreprises vise à fournir un soutien, un référencement et des conseils à tous les promoteurs intéressés à démarrer un projet d'entreprise ou à en assurer la relève. De plus, elle a pour but de soutenir les entreprises privées et d'économie sociale qui ont un projet favorisant la diversification et l'expansion de l'économie du territoire madelinot.

De 2016 à 2021, la PSE...

2,1M\$
investis

33M\$
en investissements
générés

90
projets réalisés

La Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)

La Politique de soutien aux projets structurants encadre les programmes de financement qui s'adressent aux organismes sans but lucratif, aux coopératives et aux municipalités et organismes municipaux. Elle vise à soutenir des projets qui améliorent la qualité de vie, mettent en valeur les richesses du milieu, ont un impact sur la sociabilité, sur le tissu social, sur le dynamisme de la collectivité et visent d'abord des bénéfices pour la population locale.

De 2016 à 2021, la PSPS...

1,5M\$
investis

14,8M\$
en investissements
générés

136
projets réalisés



2020 Création du réseau Accès entreprise Québec

À l'automne 2020, le gouvernement provincial lance le réseau Accès entreprise Québec à l'échelle de la province. La Communauté maritime y adhère en mars 2021 et signe une convention d'aide financière lui permettant d'embaucher deux ressources supplémentaires pour bonifier les services d'accompagnement offerts aux entreprises. Le service de développement économique se compose désormais de 5 ressources à temps plein.



La vision d'AEQ est de permettre à un plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs d'atteindre leur plein potentiel pour participer à la prospérité et à la croissance économique de toutes les régions du Québec. Parmi les services offerts, on compte l'aide à l'entreprise par des ressources qualifiées, du référencement, la concertation du milieu entrepreneurial, la promotion de l'entrepreneuriat et des activités dédiées aux entrepreneurs. Contactez l'équipe à deconomique@muniles.ca et abonnez-vous à la page Facebook d'AEQ.

2021 Première édition de la Journée du développement économique

Pour la première fois en 2021, la Municipalité des Îles organise la Journée du développement économique, un événement rassemblant les entrepreneurs du milieu et les différents partenaires économiques du territoire dans le but de créer des liens et de permettre le référencement des entreprises à l'écosystème de soutien.



D'hier à aujourd'hui, les priorités de développement économique ont bien changé... ou pas

En 2008, 6 ans après la fusion municipale, plusieurs priorités liées au développement économique sont ciblées dans le plan d'action du CLD. Quelle est, aujourd'hui, la vision que l'on a de ces priorités? Regardons comment les choses ont évolué depuis près de 15 ans.

	2008	Aujourd'hui
Main-d'oeuvre 	Le développement de certains secteurs est limité par la rareté et la qualification de la main-d'œuvre.	Aujourd'hui, la pénurie de main-d'œuvre est généralisée comme partout ailleurs au Québec et touche tous les secteurs.
Démographie 	La décroissance démographique est une préoccupation importante. <ul style="list-style-type: none"> Population en 2001 : 13 055 Population en 2017 : 12 490 	La Stratégie d'attraction des personnes permet de renverser la tendance, comme le démontre un dernier bilan migratoire positif. <ul style="list-style-type: none"> Population en 2021 : 13 066
Terres agricoles 	L'accès aux terres pour les producteurs agricoles et la propriété pour les jeunes familles devient difficile.	Ces deux préoccupations sont toujours d'actualité. La révision du schéma d'aménagement tiendra compte de ces enjeux, tout comme certaines initiatives de partenaires visant à aider les agriculteurs.
Tourisme 	Le caractère volatile de l'achalandage touristique demande des efforts constants de commercialisation.	Aujourd'hui, on vise davantage l'étalement de la période touristique, avec l'adoption de la stratégie touristique durable de la destination par Tourisme Îles de la Madeleine.
Insularité 	Les coûts liés à l'isolement et les surcoûts liés à notre insularité rendent plus difficiles l'atteinte de la rentabilité de l'entreprise et le maintien de la qualité des services offerts à la population.	Malgré plusieurs pas dans la bonne direction, avec, entre autres, l'adoption du décret sur les surcoûts liés à l'insularité en 2016, cela demeure toujours un défi.